

# Plume d'or

## **Aigle royal** (*Aquila chrysaetos*)



Cet oiseau, rencontré dans les régions montagneuses, montueuses, de tourbières et de brûlis est une espèce vulnérable et mal connue. De nos jours, cette espèce est encore victime de braconnage. Cet aigle se nourrit de rongeurs, de lagomorphes mais aussi d'animaux morts. Il peut être observé dans le sud du Québec lors de sa migration. Les jeunes dépendent des parents plus d'un mois après avoir quitté le nid. L'adulte ressemble au jeune pygargue, mais les plumes de ses pattes rejoignent ses orteils. Cet oiseau est calme en captivité.

## **Harfang des neiges** (*Nyctea scandiaca*) :



Surtout diurne, mais capable de chasser la nuit, cet habitant du nord (toundra) fréquente le sud du Québec en hiver (surtout les jeunes), près des champs et des battures. Avec ses serres puissantes, il chasse lemmings, campagnols et beaucoup d'autres proies. Encore trop souvent blessé par les plombs de chasse en plus d'être victime de collisions automobiles, cet oiseau est tout de même commun. Il est nerveux en captivité.

## **Pygargue à tête blanche** (*Haliaeetus leucocephalus*) :



Fréquentant les côtes, estuaires, lacs et rivières cette espèce mal connue est menacée. Le pygargue se nourrit principalement de poisson, de sauvagine blessée et d'animaux morts. La tête et la queue ne deviennent blanches que vers l'âge de 4-5 ans. C'est une espèce migratrice dont certains individus peuvent demeurer au sud du Québec, généralement près du fleuve et de la rivière des Outaouais. La plus grande population connue au Québec réside sur l'île d'Anticosti. Le pygargue fait partie des rares oiseaux de proie qui se tiennent en groupes. Cet oiseau, avec une bonne expérience en contention, est relativement facile à soigner.

**\*Les demandes d'adoption sont placées sur une liste d'attente par ordre d'entrée, selon les espèces choisies.**

**\*L'UQROP ne peut s'engager à faire la remise en liberté à une date et en un lieu précis. La guérison d'un oiseau n'est pas toujours prévisible et le lieu de relâche doit respecter les besoins de l'oiseau.**